

PRÉVENTION DES ACCIDENTS VASCULAIRES CÉRÉBRAUX (AVC) : MARDI 7 JUIN, STANDS D'INFOS ET TOP DÉPART D'UN DÉFI SPORTIF

Le mardi 7 juin 2022, la matinée sera consacrée à la prévention des Accidents Vasculaires Cérébraux, à l'Hôpital Bretonneau à Tours. Stands d'informations, prises de tension, et départ d'un défi sportif « En vélo couché, mais debout contre l'AVC » !

Ouvert à tous - gratuit - port du masque obligatoire

UNE MATINÉE CONSACRÉE À LA PRÉVENTION DES AVC

Le 7 juin 2022, à l'hôpital Bretonneau (parvis principal, devant l'entrée du bâtiment B1A), la matinée sera consacrée à la prévention des AVC :

> **De 9h à 12h** : Stands d'informations sur la prévention de l'AVC et prise de tension, par les professionnels de la Filière AVC 37 du CHRU de Tours et de l'association France AVC 37

> **A 10h** : Départ du défi sportif « En vélo couché, mais debout contre l'AVC » !, organisé par France AVC 37

LE DÉFI SPORTIF DU 7 JUIN

Alain Brivet, adhérent de l'Association, victime d'un AVC en 2014, s'est lancé comme défi de relier, sur un tricycle adapté, les 5 villes possédant une unité neuro-vasculaire de la région Centre-Val de Loire : Chartres, Dreux, Orléans, Bourges et Tours.

L'objectif est de sensibiliser le public à l'importance de la prévention et d'adopter les gestes qu'il convient en cas de survenue de signes ou symptômes d'AVC : appeler le 15 et bénéficier de la prise en charge au sein d'une filière dédiée pour ne pas perdre de temps avant de traiter dès que possible. Trop de personnes ignorent encore ce qui devrait alerter, trop de professionnels ont encore du mal à considérer la survenue d'un AVC comme une urgence vraie, ce qui augmente les risques de séquelles neurologiques.

A l'occasion de ce périple, seront mises en place des réunions de sensibilisation et d'information dans les villes-étapes, dont nous remercions toutes les personnes qui vont en permettre le succès : équipes médicales et paramédicales ainsi que directions des centres hospitaliers, animateur(ice)s de la filière AVC de l'ARS Centre-Val de Loire, CCAS, associations qui vont se joindre à Alain Brivet, mairies des villes traversées, bénévoles de France AVC 37, 18 et bientôt 45, et toutes les personnes qui vont l'aider dans la réalisation de son tour des UNV de la Région.

De plus, Alain Brivet nous montre par son défi sportif que, malgré la survenue d'un AVC, il est possible de réaliser des projets extraordinaires !

155.000 NOUVEAUX CAS D'AVC CHAQUE ANNÉE

L'AVC est une pathologie très fréquente, avec environ 155.000 nouveaux cas par an, soit un AVC toutes les 4 minutes en France.

Il existe deux types d'AVC : ischémique (quand une artère cérébrale est bouchée par un caillot de sang) et hémorragique (quand une artère cérébrale se rompt), entraînant des déficits neurologiques brutaux, tels que : une déformation du visage et/ou l'inertie d'un membre et /ou des troubles du langage.

En cas de symptômes, une seule chose à faire : appeler le 15 pour bénéficier du parcours prioritaire du patient AVC. L'accès à l'Unité NeuroVasculaire (UNV) se fait uniquement après régulation par le SAMU et validation par le médecin neurovasculaire ou neurologue de permanence. Chaque minute écoulée, ce sont deux millions de neurones qui meurent... Plus la prise en charge et le traitement seront rapides et meilleure sera la récupération.

.../...



LE DIAGNOSTIC ET LE TRAITEMENT

Pour établir le diagnostic et le type d'AVC, une imagerie cérébrale doit être réalisée en urgence.

Au CHRU, comme préconisé, c'est l'IRM cérébrale qui est réalisée en première intention, 7j/7 et 24h/24 grâce à l'équipe de neuroradiologie diagnostique (NRD).

Dans l'AVC ischémique, au CHRU, deux traitements sont possibles :

- Un traitement chimique : la thrombolyse intraveineuse. Elle ne peut être réalisée que dans l'UNV à Bretonneau, dans un délai maximum de 4h30 après le début des symptômes.
- Un traitement mécanique : la thrombectomie. Elle ne peut être réalisée que dans le service de Neuro Radiologie Interventionnelle (NRI) à Bretonneau, dans un délai maximum de 6h après le début des symptômes.

Des équipes accessibles 7j/7 et 24h/24

L'ensemble de ces services (SAMU/ SAU, UNV, NRD, NRI), constitués d'équipes médicales et paramédicales spécialisées et formées à la prise en charge spécifique de l'AVC, sont accessibles 24h/24 et 7J/7 et travaillent en étroite collaboration afin d'optimiser les délais de prise en charge.

Mais mieux vaut prévenir que guérir, en diminuant au maximum les facteurs de risque tels que l'hypertension artérielle, le diabète, le cholestérol, le tabac, l'alcool...

Malgré une prise en charge optimale, les conséquences de l'AVC sont parfois lourdes et nécessitent donc une prise en charge spécialisée rééducative : 75 % des patients gardent des séquelles de leur AVC nécessitant certains aménagements dans le quotidien.

LES MISSIONS DE LA FILIÈRE TERRITORIALE AVC

Depuis le plan AVC 2010-2014, des postes d'animateurs de filière pour l'Accident Vasculaire Cérébral ont été créés au sein des territoires.

Depuis novembre 2018, au CHRU, Marie Rigault et Elodie Poirier sont animatrices de filière AVC pour le département du 37, mais aussi pour le 36 et 41. Elles ont des homologues pour les départements du 18, 28 et 45. La coordination médicale régionale est assurée par Dr Mariam Annan. Ces différents postes sont possibles grâce au financement de l'ARS.

Les missions sont la constitution de la filière territoriale ainsi que son animation, par le biais d'actions de prévention et d'information sur l'Accident Vasculaire Cérébral. Les animateurs travaillent donc dans le but d'améliorer le parcours priorisé du patient suspect d'AVC.

L'ASSOCIATION FRANCE AVC 37

L'Association *France AVC 37* regroupe, d'une part des victimes d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) et leurs proches, et d'autre part des professionnels de santé, toutes et tous étant impliqués contre cette pathologie fréquente et potentiellement grave. Les adhérents bénévoles offrent de leur temps et énergie à la lutte contre les AVC et au soutien aux victimes.

L'Association a pour buts d'apporter une information claire et facile d'accès à la population générale sur les AVC, sur les signes et symptômes devant faire craindre la survenue d'un AVC et sur la conduite à appliquer pour réduire les risques d'invalidité. Elle s'attache aussi à soutenir les victimes d'AVC et leurs proches par des rencontres, des échanges, un soutien et une présence alors que la personne victime d'AVC se sent si souvent perdue et isolée. Enfin, l'Association s'engage sur l'importance de la prévention qui devrait rester la priorité, et qui s'avère beaucoup plus simple qu'on pourrait le craindre lorsqu'elle est expliquée simplement et faite de manière accessible.

Contact presse

Véronique Landais-Purnu - Direction de la communication
06 83 85 42 49 - v.landais-purnu@chu-tours.fr - www.chu-tours.fr

